

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 28 novembre 2006

CG 06/4^{ème}/I-01

**INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE**

DECISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2006

—
J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet de décision modificative n° 2 pour 2006 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance.

L'équilibre général de ce projet s'établit à **40 216,00 €**

- SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Comptes 21	– Immobilisations corporelles.....	3 000,00 €
Comptes 23	– Immobilisations en cours	23 140,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	26 140,00 €

RECETTES

Compte 131	– Subventions d'équipement transférables	15 844,98 €
Compte 157	– Provisions pour risques et charges	-38 892,35 €
Compte 23	– Immobilisations en cours	6 570,00 €
Compte 28	– Amortissement des immobilisations	3 725,00 €
Excédent reporté		38 892,37 €
	TOTAL DES RECETTES	26 140,00 €

- SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES

GROUPE II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Chapitre 74	– Subventions d'exploitation et participations ..	2 926,00 €
Chapitre 75	– Autres produits de gestion courante	8 900,00 €
	(comptes 753, 754 et 758)	
	Total des recettes du groupe II	11 826,00 €

GROUPE III – Produits financiers et produits non encaissables

Compte 775	– Produits de cession d'éléments d'actif.....	2 250,00 €
	Total des recettes du groupe III	2 250,00 €

TOTAL DES RECETTES..... 14 076,00 €

DEPENSES

GROUPE I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Chapitre 60	– Achats.....	12 076,00 €
	(comptes 6061, 6062, 6063, 6066 et 6068)	
Compte 624	– Transports des usagers	1 000,00 €
	Total des dépenses du groupe I	13 076,00 €

GROUPE III – Dépenses afférentes à la structure

Chapitre 61	– Services extérieurs	1 400,00 €
	(comptes 613, 615, 616 et 618)	
Chapitre 65	– Autres charges de gestion courante	-400,00 €
	(comptes 654, 657 et 6578)	
	Total des dépenses du groupe III	1 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES 14 076,00 €

REPRISE SUR PROVISION

En 1998, le budget de l'établissement avait permis de constituer une provision pour réaliser des travaux sur les bâtiments. A cet effet, lors du vote de la décision modificative n° 1 de 2006, un crédit de 38 892,35 € a été inscrit à l'article 615. Ces travaux étant en cours de réalisation, il y a lieu de reprendre la provision pour un montant identique.

Ainsi à l'issue de cette décision modificative n° 2 de 2006, l'excédent d'investissement pour 2005 s'élève au total à 154 457,19 €

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer sur le projet de décision modificative n° 2 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne pour 2006, tel qu'il vient de vous être présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance du 8 novembre 2006,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve la décision modificative n° 2 de 2006 de l'Institut médico-éducatif et professionnel de Tarn-et-Garonne qui s'équilibre à 40 216,00 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,